

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
SUR LES LIAISONS INTERPROVINCIALES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau attend ce pont depuis très longtemps et qu'elle a posé les gestes nécessaires pour protéger le corridor et y a amélioré les infrastructures;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau par sa résolution numéro CM-2006-278 appuie la démarche préconisée par la Commission de la capitale nationale concernant l'étude d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales;

**CONSIDÉRANT QUE** dix corridors et douze options ont été analysés en détail lors de la phase 1 de l'étude;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre séries de consultations publiques ont été réalisées au cours de la phase 1;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats du processus d'évaluation montre que le corridor 5 – île Kettle est l'option recommandée et retenue et que celle-ci est nettement supérieure aux autres options;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse de sensibilité démontre clairement que l'option retenue se classe toujours première quelle que soit la pondération des critères;

**CONSIDÉRANT QUE** l'option retenue est conforme au Schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** l'option « île Kettle » est identifiée comme étant la meilleure solution par toutes les précédentes études techniques;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les recommandations sont claires à l'effet que le corridor Macdonald-Cartier/King Edward doit continuer à être un corridor de transit pour les véhicules lourds :

## **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce conseil entérine la recommandation du consortium Roche-NCE pour la phase 1 de l'étude identifiant le corridor de l'île Kettle comme l'unique corridor retenu.

Ce conseil entérine la recommandation du consortium Roche-NCE de procéder à la phase 2 de l'étude.

Ce conseil est d'avis qu'il est inacceptable que tous les véhicules lourds soient transférés de l'avenue King Edward vers la montée Paiement.

Ce conseil demande à la Ville d'Ottawa que le corridor Macdonald-Cartier/King Edward demeure un corridor de transit pour les véhicules lourds.

Ce conseil demande aux partenaires financiers de l'étude d'inclure à la phase 2 de l'étude une analyse des répercussions négatives de transférer tous les véhicules lourds en transit sur la montée Paiement.

Adoptée